economiesuisse



Une politique agricole protectionniste serait dommageable

L'Union suisse des paysans a formulé des exigences dans le but de revenir en arrière dans le domaine de la politique agricole. La population vient pourtant d'approuver la voie empruntée par le Conseil fédéral lors de la votation sur la sécurité alimentaire. Pratiquer un protectionnisme dommageable pour retarder encore des mutations structurelles inévitables dans l'agriculture suisse ne rend service à personne.

Le 24 septembre 2017, la Suisse a accepté nettement le contre-projet à la sécurité alimentaire. Alors même que le Conseil fédéral et le Parlement avaient indiqué clairement que le projet n'entraînerait pas d'adaptations légales.

L'Union suisse des paysans (USP) semble l'interpréter différemment. Elle a présenté, ce jour, un manifeste pour la mise en œuvre de l'article 104a Cst. et demandé, entre autres, que les possibilités en matière de protection des frontières soient exploitées. Certains faits importants méritent d'être rappelés:

- La population suisse n'a pas accepté l'initiative de l'USP, mais le contre-projet du Parlement élaboré par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E). Ce contre-projet ne contenait pas de propositions visant un retour en arrière ou la création de nouvelles bases légales pour des subventions supplémentaires. La population a donc confirmé l'orientation de la politique agricole, y compris la focalisation sur le marché.

- La votation sur le contre-projet à la sécurité alimentaire n'était pas une votation sur la protection aux frontières. Le contre-projet ne prévoyait pas d'éléments protectionnistes. Le Conseil fédéral et le Parlement ont souligné à plusieurs reprises l'importance des relations commerciales internationales pour la sécurité alimentaire. Sans elles, il n'y aurait pas suffisamment de semences, de fourrage pour les animaux, de poussins pour les poulaillers, etc. Pour mémoire, la Suisse couvre déjà quelque 45% de ses besoins en denrées alimentaires par des importations.
- Mettre l'accent sur le développement durable dans les relations commerciales transfrontières ne signifie pas que l'on peut étendre les obstacles au commerce. Des mesures unilatérales de notre pays ne sont pas prévues, seulement un engagement au sein d'organisations multinationales en vue d'une meilleure prise en compte du développement durable.
- Si, comme l'affirme sans doute très justement l'USP, les consommateurs souhaitent des produits régionaux, il n'est pas nécessaire de fermer davantage les frontières. Au contraire, les consommateurs achèteront aussi des produits agricoles suisses en cas d'ouverture des marchés. Les mesures de libéralisation du marché du fromage et de celui du vin en ont fourni la preuve.
- La politique agricole doit être considérée sous l'angle des chaînes de valeur. L'industrie agroalimentaire a besoin de matières premières agricoles de qualité, capables de régater avec l'étranger. Si cette industrie peut exporter davantage, la demande de matières premières agricoles suisses augmentera.
- Les prix à la consommation en Suisse sont un thème omniprésent. Une partie des Suisses renonce à consommer des denrées alimentaires suisses et le commerce de détail pâtit d'un tourisme d'achat croissant. Une ouverture progressive des marchés ferait baisser les prix et soulagerait les consommateurs, surtout les ménages modestes.

La récente intervention du Conseil fédéral en faveur d'une politique agricole moderne n'ignore aucunement la volonté populaire. La votation relative à la sécurité alimentaire n'était pas une votation pour ou contre l'ouverture du marché agricole. Cependant, des mesures d'ouverture sont attendues depuis longtemps pour améliorer l'accès de l'industrie exportatrice aux marchés étrangers. Une politique agricole protectionniste serait potentiellement dommageable pour l'ensemble des branches exportatrices suisses.